



MAINTIEN ÉQUITÉ SALARIALE 2015
VILLE DE L'ASSOMPTION (EMPLOYÉS SYNDIQUÉS)

La Ville de L'Assomption a effectué l'exercice du maintien de l'équité salariale 2015 pour les employés syndiqués. Les résultats de l'exercice du maintien de l'équité salariale sont affichés au Complexe municipal situé au 781 rang du Bas-de-L'Assomption Nord à L'Assomption et disponibles pour consultation.

VILLE DE L'ASSOMPTION
Ressources humaines
Carole Harvey, directrice
2024-02-12